

Des mesures d'urgence pour faire face au phénomène

# Les chiffres alarmants des agressions contre les personnels de santé

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Ancien ministre des Transports et des Travaux publics

## Boudjemâa Talai placé sous mandat de dépôt

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4887 - Mardi 24 septembre 2019 - Prix : 10 DA



Le département de Beldjoud face à l'échec du projet des 2 684 logements de Draria

## Protestation des bénéficiaires du LSP devant le ministère de l'Habitat

Page 2

### Une Assemblée générale sous le signe de la lutte contre le réchauffement climatique

Par Mohamed Habili

**L**es Etats-Unis, qui se sont retirés unilatéralement de l'accord de 2015 sur le programme nucléaire iranien, un accord repris à son compte par le Conseil de sécurité, comptent profiter de la tenue de l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'ouvre officiellement aujourd'hui, pour demander au monde de faire pression sur l'Iran afin de l'amener à abandonner ce qui de leur point de vue est une politique d'agression vis-à-vis de ses voisins, et notamment de l'Arabie saoudite, dont il aurait attaqué récemment deux sites pétroliers majeurs. En attendant, notons qu'ils n'ont pas été invités par le secrétaire général à la réunion d'hier, ouverte aux seuls pays ayant montré du moins leur disposition à agir contre le réchauffement de la planète, à défaut d'avoir eux-mêmes beaucoup réduit leurs émissions de gaz à effet de serre. Ils n'ont pas été les seuls à être écartés de ce sommet préliminaire. Entre autres pays mis ainsi à l'index, il y a justement l'Arabie saoudite, dont on attend qu'elle porte du haut de la tribune des Nations unies des accusations directes contre l'Iran, relativement bien sûr aux deux attaques revendiquées par les Houthis. Martins Griffiths, l'émissaire onusien au Yémen, a bien sûr condamné comme tout le monde ces attaques, tout en se gardant de l'imputer à un bord plutôt qu'à un autre.

Suite en page 3

Tartag, Toufik, Said Bouteflika et Hanoune

# Ouverture hier du procès au tribunal militaire de Blida



PH/D. R.

C'est hier que s'est ouvert le procès de Said Bouteflika, Mohamed Mediène dit général Toufik, Bachir Tartag et Louisa Hanoune, au tribunal militaire de Blida, le premier du genre dans l'histoire de l'Algérie. Lire page 2

Mesures au profit du Sud et des Hauts-Plateaux

## Les principaux syndicats de la santé plaident pour la mise en pratique des décisions

Page 24

Rencontres cinématographiques de Béjaïa

## «Touiza» de Bengana et «Babylone-Constantina» de Sémiane pour commencer

Page 13

Tartag, Toufik, Said Bouteflika et Hanoune

# Ouverture hier du procès au tribunal militaire de Blida

■ C'est hier que s'est ouvert le procès de Said Bouteflika, Mohamed Mediène dit général Toufik, Bachir Tartag et Louisa Hanoune, au tribunal militaire de Blida, le premier du genre dans l'histoire de l'Algérie.

Par Louiza Ait Ramdane

Avec la comparution à la barre de Said Bouteflika, frère conseiller du président déchu, le général Mohamed Mediène dit Toufik, ancien patron du DRS, le général Bachir Tartag, ex-coordonateur des services secrets, ce procès sera le procès de l'année, se tenant à huis clos.

Les prévenus, en détention provisoire depuis le 5 mai dernier, sont accusés d'atteinte à l'autorité de l'Armée et de «complot contre l'autorité de l'État». Pour rappel, les trois accusés avaient été arrêtés le 4 mai 2019 et présentés devant le procureur près le tribunal militaire de Blida. La secrétaire générale du parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, placée, elle aussi, en détention provisoire dans le cadre de l'enquête ouverte contre Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika, est également poursuivie pour les mêmes motifs. Les quatre personnalités sont poursuivies en vertu des articles 284 du code de justice militaire et 77 et 78 du code pénal.

Ainsi, l'article 284 du code de justice militaire stipule que «tout individu coupable de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant



d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire, ou à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, est puni de la réclusion criminelle de cinq à dix ans». Il définit qu'«il y a complot, dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs individus». Le maximum de la peine est appliqué aux militaires les plus élevés en grade et aux instigateurs dudit complot. Si le complot a lieu en temps de guerre, ou sur un ter-

ritoire en état de siège ou d'urgence, ou dans toutes circonstances pouvant mettre en péril la

sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, ou a pour but de peser sur la décision du

chef militaire responsable, le coupable est puni de mort. Un communiqué final sera rendu public par la juridiction militaire à l'issue du procès.

M<sup>e</sup> Miloud Brahimi, l'avocat de Said et Toufik, avait déclaré que la justice avait bouclé l'instruction le 5 septembre et que la défense avait été informée de la date de la tenue du procès une semaine plus tard. Rappelons que la famille Mediène avait alerté l'opinion publique, à deux reprises, à travers une lettre ouverte, sur la «dégradation» de l'état de santé du général et exigé «des soins appropriés à la hauteur de la fracture extrêmement grave à l'omoplate» qui risque, selon eux, de «gangrener». Certaines voix se sont prononcées sur un possible report de ce procès, demande qui aurait été formulée par la défense.

L. A. R.

## Ancien ministre des Transports et des Travaux publics Boudjemâa Talaï placé sous mandat de dépôt

L'ANCIEN ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemâa Talaï, a été placé hier sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach, à l'issue de son audition par le juge instructeur auprès de la Cour suprême à Alger, a-t-on appris auprès de cette cour.

Boudjemâa Talaï, qui est également député à l'Assemblée populaire nationale, est accusé notamment d'abus de fonction et de dilapidation de deniers publics. Il est à rappeler que le ministère de la Justice avait demandé, en juin dernier, la levée de son immunité parlementaire. L. A. R.

Le département de Beldjoud face à l'échec du projet des 2 684 logements de Draria

## Protestation des bénéficiaires du LSP devant le ministère de l'Habitat

«Encore une rencontre infructueuse», a sèchement déclaré M. Karim, membre de représentants du collectif des souscripteurs LSP, reçus hier par la sous-directrice des affaires juridiques du ministère de l'Habitat. Une énième rencontre, une énième déception pour les souscripteurs particulièrement ceux inscrits sur le fameux et scandaleux projet dit des 2 684 logements LSP de Boudjema Temmim-Draria qui, saignés par la location et par le remboursement du crédit bancaire contracté, sont dans l'expectative d'un toit depuis 2008. Venus de Constantine, M'sila, Bordj Bou Arréridj, Bouira et d'Alger, ils ont été plus 600 souscripteurs à la formule de logement LSP (logement social participatif) Batigec à tenir hier un énième rassemblement devant le ministère de l'Habitat pour crier leur colère et leur désespoir de ne pouvoir occuper leurs logements attendus depuis plus de onze ans et qui plus est totalement payés et disposant de leurs actes notariés. Un désespoir d'autant plus nourri après l'incarcération et le gel des comptes bancaires du patron du groupe Condor, Abderrahmane Benhamadi, qui a racheté en 2014 les 100 % de parts des actionnaires belges, propriétaires de Batigec, ancienne entreprise publique spécialisée dans le BTP à



l'époque en forte difficulté financière. Ainsi, banderoles et pancartes brandies, les protestataires ont scandé en paraphrasant le chant national «Watani», «Sakani, sakani, ghali thamani (mon logis, mon logis, chèrement payé)», «ya wazir tal 3lina» (Ministre écoutez-nous), «kilitou leblad yasserakine» (vous avez ruiné le pays bande de voleurs). «Les projets du LSP/Batigec, surtout celui de Draria/Saoula, est une véritable bombe à retardement», nous dira un acquéreur protestataire. «Si un jour la justice devait s'y intéresser, elle aura du fil à retordre tant l'arnaque et l'esroquerie ont régné en

maître», ajoutera-t-il. Dans le feu de la colère, il citera, entre autres, «la corruption, les passe-droits dans l'octroi des aides du Fonds de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) à l'endroit de certains bénéficiaires de prêts bancaires, l'obligation faite à tous les souscripteurs de s'adresser à un seul notaire pour se faire délivrer leurs actes notariés dont les tarifs varient d'un acquéreur à un autre». Ainsi, après plus d'heure de manifestation et d'attente, alors qu'ils avaient demandé, pour la 4<sup>e</sup> fois, à rencontrer le ministre de l'Habitat ou son chef de cabinet, les quatre délégués

représentant le collectif, à leur grande surprise, ont été reçus par la sous-directrice des affaires juridiques dudit département ministériel pour leur annoncer qu'«un administrateur désigné pour mener les affaires du groupe Condor sera installé au courant de cette semaine». «Le Premier ministre a donné des instructions pour que le dossier du LSP Batigec soit pris en priorité», a-t-elle ajouté, tentant ainsi de rassurer les délégués du collectif. «Déçus et avec un sentiment d'humiliation, nous avons réclamé à voir au moins le secrétaire général. Au final, c'est le directeur national du logement qui s'est présenté et auquel nous avons remis nos doléances afin de les transmettre au ministre», nous dira M. Karim sans grande conviction d'une réponse. Et pour cause, poursuivra-t-il, «eux-mêmes (les responsables ndr) ne savent plus à quel saint se vouer, en cette période critique que traverse le pays». «En somme, notre rencontre a été une fois de plus infructueuse», lancera-t-il avec amertume, promettant «au nom de l'ensemble des souscripteurs de maintenir la pression jusqu'à avoir gain de cause». En outre, dans la foulée de la discussion, déplorant que «la loi régissant le LSP protège plus les promoteurs que les souscripteurs», notre interlocuteur rappellera tous «les enga-

gements vains» pris ces dernières années pour débloquer ce dossier considéré comme l'arnaque immobilière de cette dernière décennie. Il citera celui pris par Batigec qui après moult remous s'est engagé pour une remise des clés de la totalité des 2 684 logements pour fin décembre 2013, qui abriteraient quelque 15 000 habitants à raison d'une moyenne de cinq membres par famille. A cette promesse en l'air, s'en suivra celle prise par le P-DG de Condor en 2014, alors qu'il venait de racheter Batigec avec pas moins de 1 550 milliards de centimes, à savoir 150 millions d'euros, de dettes héritées, où il s'est engagé avec acte notarié retransmis à la télévision, pour une livraison en avril 2016. Il récitera en 2019 en signant un PV avec les représentants du collectif des 2 684 logts LSP Draria pour prendre en charge sérieusement le projet. Et à M. Karim de relever qu'«entre 2014 et 2018, le groupe Condor a injecté 160 milliards de centimes dans ce projet pour livrer 500 logements dans un piteux état». En somme, autant d'engagements qui resteront un vœu pieux, au grand dam des acquéreurs, en attendant le bon vouloir de l'entité à pouvoir prendre une décision pour mettre fin à leur calvaire. Lynda Naili

Des mesures d'urgence pour faire face au phénomène

# Les chiffres alarmants des agressions contre les personnels de santé

■ Le ministre de la Santé, Mohamed Miraoui, a fait état d'une série de mesures «d'urgence» prise pour faire face au phénomène des agressions contre les personnels des établissements de santé qui a connu une hausse «effrayante» avec 1 922 cas d'agressions physiques et 27 909 agressions verbales enregistrées en six mois au niveau national.

Par Meriem Benchaouia

Selon le ministre, ces mesures portent sur l'organisation des services accueillant les patients et leurs accompagnateurs, la formation des agents de sécurité au niveau de ces établissements et des instructions données aux responsables des établissements relevant du secteur en vue d'ester en justice les auteurs de ces actes. Se disant «consterné» par ce nombre «effrayant» d'agressions commises à l'encontre de personnel qui «veille constamment sur la santé du citoyen», le premier responsable du secteur de la Santé a rappelé que «626 affaires judiciaires avaient été engagées par les établissements contre les auteurs d'agressions sur le personnel du secteur ou de la dégradation des biens publics». Dans le même sillage, le ministre a condamné toute forme de violence, «un comportement étranger à la société algérienne», qui prend pour cible les personnels de la santé, et ce, que ce soit des agressions corporelles, verbales ou morales, notamment au niveau des urgences médicales et lors de la permanence de nuit. Par ailleurs, M. Miraoui s'est interrogé sur la différence dans le comportement des citoyens dans les secteurs public et privé, ajoutant qu'au moment où les accompagnateurs du patient agressent pour les raisons les plus simples les employés du secteur public en dépit des soins gratuits qui leur sont prodigués, cette même catégorie de citoyens «se comporte correctement au niveau du secteur privé». Il a appelé, à ce propos, à «faire des études sociologiques en vue

de connaître les raisons derrière cette différence». Le ministre a affirmé aussi que son département «veille au renforcement des unités d'urgences médicales d'agents de sécurité en nombre suffisant, à l'amélioration de l'accueil, tout en humanisant le service au niveau des établissements de la santé». Miraoui a instruit également les directeurs et les gestionnaires des établissements sous tutelle d'«ester en justice toute personne osant commettre des actes de violence quel qu'en soit le motif», appelant les responsables à «constituer obligatoirement l'administration en tant que partie civile impliquée dans tout incident qui se produit à l'intérieur des établissements de santé». Dans la même optique, Miraoui a annoncé «la formation des agents de sécurité par le secteur et l'installation élargie des équipements de surveillance au niveau des établissements de santé, notamment dans les services d'urgences, outre la consécration d'espaces d'attente pour les accompagnateurs de malades de façon qu'ils soient isolés des salles de soins et des salles d'attente réservées aux malades». «Le ministère œuvre au renforcement des équipes d'urgences et des services de permanence pour détendre la situation dont souffrent plusieurs établissements, de même qu'il veille à la réception accélérée des services d'urgences en cours de réalisation pour atténuer la charge constatée dans certaines structures», a-t-il souligné. Plus explicite, le ministre a mis l'accent sur «l'impératif de poursuivre les efforts afin de mettre en service 24h/24h les polycliniques, et sensi-



Ph.D. R.

biliser les citoyens à la nécessité d'y recourir, notamment lorsqu'il s'agit de soins de premier degré». Le premier responsable du secteur de la Santé a fait état, par ailleurs, d'«un projet en cours d'évaluation portant sur la possibilité de recourir à la signature de conventions avec des entreprises de gardiennage compétentes, conformément à la loi». Pour optimiser les prestations de service, relever les insuffisances et prendre en charge bien des pré-occupations, le département de la Santé a exhorté «l'ensemble des superviseurs des établissements sous tutelle à ouvrir des pages sur les réseaux sociaux devant consti-

tuer une plateforme où les citoyens peuvent s'exprimer en toute liberté, et permettant de relever les préoccupations à étudier au niveau de l'administration centrale». S'agissant de la coordination de l'action avec les dispositifs de la sécurité, M. Miraoui a mis en évidence l'impératif de «redoubler d'efforts et d'accroître la coopération entre les deux parties», à travers l'installation de centres de police à l'intérieur même des établissements de santé et l'intensification des patrouilles des unités de la Gendarmerie nationale au niveau des cliniques situées en dehors des régions urbaines.

## Ouargla

### Les insuffisants rénaux réclament une meilleure prise en charge

Un groupe d'insuffisants rénaux a observé hier un sit-in devant l'Établissement public hospitalier EPH- Mohamed-Boudiaf, à Ouargla, pour réclamer l'amélioration des conditions de leur prise en charge. Accompagnés de leurs proches, ces protestataires ont brandi des slogans revendiquant la mise à niveau des conditions de prise

en charge du malade atteint d'insuffisance rénale, à travers la rénovation des centres d'hémodialyse dans la wilaya, à l'instar de celui de l'EPH-Mohamed-Boudiaf «dépassé», selon eux, devant le nombre importants de malades. Dans ce sillage, Belgacem Frouhat, membre de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR), a mis l'ac-

cent sur la nécessité d'acquisition de nouveaux appareils de dialyse, en exigeant également une meilleure hygiène au niveau de ces structures de santé où ils sont pris en charge. «La rénovation de ces équipements, dont la plupart sont anciens et tombent constamment en panne, permettra de soulager les patients nécessitant des séances de dia-

lyse et de mettre fin aux désagréments rencontrés quotidiennement, surtout en matière d'attente», a-t-il ajouté. Aussi, M. Frouhat a indiqué qu'il restait «beaucoup à faire» pour augmenter le nombre de patients bénéficiaires de la fistule artériovineuse ainsi que de la greffe rénale, et ce, à travers l'ancrage de la culture du don d'organes dans la société, non seulement du donneur vivant mais aussi du donneur cadavérique (prélèvement d'organes à partir de personnes décédées). Il a précisé qu'une fois la nouvelle structure du service des urgences médico-chirurgicales (UMC) ouverte l'actuel service d'urgences hospitalières de l'EPH-Mohamed-Boudiaf sera aménagé pour accueillir le nouveau centre d'hémodialyse. La wilaya de Ouargla, qui recense actuellement environ 300 insuffisants rénaux, de différentes catégories d'âge, dispose

## LA QUESTION DU JOUR

### Une Assemblée générale sous le signe de la lutte contre le réchauffement climatique

Suite de la page une

Quelque chose dans ses déclarations à ce sujet laissait penser qu'il n'en était pas particulièrement mécontent. On peut comprendre que de son point de vue ce qui est de nature à hâter le retour de la paix au Yémen, quand cela serait une action militaire, ne soit pas entièrement condamnable, encore moins si le fait répréhensible n'avait donné lieu qu'à des dégâts matériels. Qu'une industrie impliquée au premier chef dans le changement du climat subisse des dommages dans ses installations, certes la chose ne serait pas pour réjouir un émissaire onusien, dont la vocation n'est tout de même pas d'applaudir à un acte de guerre, mais il ne serait pas non plus porté à en faire un drame épouvantable. Avec Antonio Guterres, l'ONU, tout en continuant à assumer ses tâches traditionnelles, a tout de même fini par placer la lutte contre le réchauffement climatique à la tête de ses priorités. La mobilisation dans cette optique, notamment celle des plus jeunes, s'est beaucoup accrue ces derniers temps. Il y a tout lieu de penser qu'elle n'en est pourtant qu'à ses débuts. Force est donc de reconnaître que ceux qui sont derrière les attaques sur les sites pétroliers saoudiens non seulement ont bien choisi le moment, à quelques jours de l'Assemblée générale de l'ONU, placée cette année sous le signe de la lutte contre le changement climatique, mais ils ont fait d'une pierre deux coups. Le premier coup, c'est bien sûr celui-là qui a eu pour effet de réduire de moitié, il est vrai temporairement seulement, la production pétrolière du plus grand producteur et exportateur de pétrole, à ce titre le plus grand pollueur de la planète. Le second, c'est qu'il pourrait conduire à la paix au Yémen, l'Arabie saoudite ayant peut-être compris que la paix dans les meilleurs délais est tout autant dans son intérêt que dans celui de ses adversaires au Yémen. De là à dire que les responsables des attaques aux drones et aux missiles sont au fond des écologistes, voilà un pas qu'il est fortement recommandé de ne pas franchir. M. H.

Ministère de la Communication

### Actualisation des textes juridiques du secteur de l'Information

LE MINISTRE de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassan Rabehi, a affirmé, hier à Alger, que le ministère «procède à l'actualisation des textes juridiques régissant le secteur de l'Information pour les soumettre au gouvernement», dans le cadre de l'organisation et du développement du secteur. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture des travaux de la 4<sup>e</sup> session de formation du réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant, le ministre a précisé que ces textes tendaient principalement «à renforcer les lois actuelles régissant le secteur de l'Information et à garantir les droits des acteurs du champ médiatique national». Les responsables des entreprises de médias, particulièrement celles du secteur privé, «doivent appliquer ces lois sur le terrain, en toute responsabilité et objectivité», a estimé M. Rabehi. Le ministre, qui veille à impliquer les professionnels de l'information et de la communication dans l'élaboration de ces textes, à travers «une large consultation», a indiqué que les portes du ministère «restent ouvertes pour écouter les préoccupations de tous les travailleurs du secteur et les prendre en charge dans le cadre de la loi».

de six services d'hémodialyse répartis sur les établissements publics hospitaliers de Ouargla, Touggourt, Hassi-Messaoud, Taïbet et El-Hedjira, ainsi qu'un autre privé à Rouissat, a-t-il ajouté. Ces services fonctionnent actuellement avec un total de 73 appareils de dialyse, selon le même responsable. **Hamid S. Younés F.**

Hassan Rabehi, ministre de la Communication

# «Les questions de l'enfant, une priorité dans les choix de l'Etat...»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassan Rabehi, a affirmé, hier à Alger, que l'intérêt accordé aux enfants «constitue un investissement sûr dans l'avenir du pays, impliquant pour nous tous une action complémentaire et une grande mobilisation des ressources humaines et matérielles».



PH. A. D. R.

Par Ghani Y.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la 4<sup>e</sup> session de formation au profit des membres du réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'enfant, M. Rabehi a déclaré qu'«accorder un intérêt soutenu au présent de l'enfant algérien constitue un investissement sûr dans l'avenir du pays, impliquant pour nous tous une action complémentaire, un effort soutenu et une grande mobilisation de ressources humaines qualifiées et de moyens matériels à même de promouvoir les droits de l'enfant

dans tous les domaines et de le prémunir contre l'aliénation et l'effacement». «L'Algérie accorde, depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, une importance particulière aux questions de l'enfant qui constitue une priorité dans les choix de l'Etat, à travers les différentes politiques adoptées, fondées sur l'accès de l'enfant à ses droits, notamment à la sécurité et à une vie digne et heureuse», a fait savoir le ministre, soulignant que l'attention accordée à l'enfant «s'illustre à travers les différentes politiques adoptées basées sur le principe de l'enseignement gratuit et obligatoire et de l'accès aux soins de santé, outre les services de solidarité au profit de certaines catégories d'enfants». «L'intérêt accordé aux enfants n'est pas fortuit mais plu-

tôt une conviction ancrée chez l'Etat, concrétisée par des programmes qui traduisent les engagements consacrés par notre pays dans le système législatif national et ceux adoptés en vertu des chartes régionales et internationales inhérentes à l'enfant», a-t-il ajouté. Dans le même ordre d'idées, M. Rabehi a rappelé que le système législatif «s'est consolidé dernièrement par la promulgation de la loi relative à la protection de l'enfant et celle fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (Onppe)». «Le monde de l'enfant dont notre pays œuvre en permanence à son développement, est un monde prometteur et sensible qui exige de nous tous qu'on le

traite (l'enfant) avec amour et respect, en prenant compte de son intelligence innée, son immense capacité de compréhension et son interaction avec l'environnement aussi bien interne qu'externe», a-t-il soutenu. «Nos enfants sont confrontés quotidiennement à une invasion technologique impressionnante et une profusion des médias audiovisuels et électroniques, devenant ainsi l'une des catégories les plus ciblées par cette activité, étant l'un des facteurs d'orientation, d'éducation et de construction de la personnalité de l'enfant dès son tendre âge», a affirmé M. Rabehi. Dans ce contexte, le ministre a estimé qu'il était impératif, pour les personnes concernées par le monde de l'enfance, d'actualiser leurs connaissances en permanence et d'acquiescer les compétences requises en vue d'attirer l'attention de l'enfant et de forger sa personnalité de façon saine et correcte, afin de renforcer son sentiment d'appartenance à l'identité nationale et développer chez lui l'esprit d'ouverture sur l'autre avec modération et respect».

**Le secteur de la Communication apporte son plein soutien aux efforts visant à promouvoir les conditions de l'enfant**

Compte tenu du «rôle pionnier des médias dans la vulgarisation, la protection et la promotion des droits de l'enfant,

l'Onppe veille, en coordination avec le secteur de la Communication, à organiser des sessions de formation régulières au profit des journalistes dans le but de consolider les droits de l'enfant», a rappelé M. Rabehi. Le secteur de la Communication «participe également à des initiatives institutionnelles similaires», a-t-il ajouté, réitérant «le plein soutien de son département à tous les efforts et démarches visant à promouvoir les conditions de l'enfant qui est l'Homme de demain et l'avenir du pays». Le ministre a cité, en outre, «les efforts consentis par son département ministériel pour concrétiser la politique de l'Etat, qui a déjà élaboré un plan national de communication pour la promotion des droits de l'enfant, avec la participation du secteur de la Communication et des acteurs concernés». M. Rabehi a mis en avant «l'attachement des établissements placés sous tutelle à consacrer les droits de l'enfant algérien à l'information, à la culture et au loisir», de par «son attachement à son identité et aux fondements nationaux et civilisationnels», précisant qu'«en sus du volume horaire important, les programmes audiovisuels consacrés aux enfants doivent remplir une série de conditions et critères, à savoir le respect de la spécificité algérienne, des horaires de diffusion adaptés et le choix des spots publicitaires destinés à cette frange de la société».

G. Y./APS

Commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire de la mort du martyr

## Hommage à Zighoud Youcef à Constantine et Skikda

Les communes de Zighoud Youcef, dans la wilaya de Constantine, et celle de Sidi Mezghiche, à Skikda, ont commémoré hier le 63<sup>e</sup> anniversaire de la mort du martyr Zighoud Youcef, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956. Les autorités locales de la wilaya de Constantine, accompagnées de moudjahidine, d'enfants de chouhada, d'élus locaux et de nombreux citoyens, se sont rendues au Carré des martyrs du chef-lieu

de la daïra qui porte le nom de l'ancien chef de la Wilaya II historique, où ils se sont recueillis à la mémoire de ce héros de la Révolution avant de se rendre au siège de la Wilaya II historique à Oued Boukerker. Dans la commune de Sidi Mezghiche, les autorités locales se sont recueillies devant la stèle commémorative érigée à la mémoire du martyr-symbole dans la région d'El Hamri, le lieu où Zighoud Youcef était tombé au champ

d'honneur, il y a de cela 63 ans. A l'occasion, le moudjahid Moussa Boukhmis (92 ans), un des compagnons d'armes de Zighoud Youcef, a indiqué à l'APS que le martyr, architecte des offensives du Nord-Constantinois, du 20 août 1955, était un «brillant stratège qui sentit profondément l'immense responsabilité de maintenir l'étincelle de la Révolution, lancée depuis quelques mois et de desserrer l'étau sur la région des Aurès, où l'armée française

asphyxiait le maquis et la population locale». Zighoud Youcef est né le 18 février 1921 à Condé Smendou, une commune de la wilaya de Constantine, qui porte actuellement son nom. Il débuta son militantisme au sein du PPA (Parti du peuple algérien) à l'âge de 17 ans et milita au MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), puis devint membre actif de l'OS (Organisation spéciale), avant son arrestation et son incarcération en 1950, puis sa spectaculaire évasion en avril 1954 de la prison d'Annaba. Etant membre des 22 historiques, il participa aux préparatifs du déclenchement de la guerre de Libération. Il fut adjoint du chahid Didouche Mourad avant de lui succéder le 18 janvier 1955 après sa mort. Zighoud Youcef fut l'architecte des offensives du Nord-Constantinois le 20 août 1955, qui constituaient un tournant décisif dans le combat du peuple algérien contre l'oppression. A son retour du congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, et alors que Zighoud se déplaçait pour la réorganisation des troupes et l'explication des décisions du congrès, il fut pris dans une embuscade au lieudit El-Hamri, sur les hauteurs de Sidi Mezghiche, dans la wilaya de Skikda, où il tomba au champ d'honneur un certain 23 septembre 1956, à l'âge de 35 ans.

Baccalauréat professionnel

## Installation d'une commission interministérielle

Une commission interministérielle chargée de l'examen du dossier de «lancement du baccalauréat professionnel» en coordination avec l'Office national des examens et concours (Onec), relevant du ministère de l'Education nationale, sera installée aujourd'hui, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Chargée du lancement du Bac professionnel, cette commission proposera les mesures nécessaires à la concrétisation de cette démarche, notamment en ce qui concerne l'orientation des élèves, le choix des spécialités et des filières et la gestion et l'organisation du nouveau diplôme, précise la même source. Elle aura également à arrêter les critères et conditions

permettant à ces bacheliers d'accéder aux établissements de formation supérieure, en vue du perfectionnement de leur niveau de formation et de leur permettre de suivre un enseignement professionnel supérieur. Le titulaire de ce diplôme (Bac professionnel) pourra ainsi être inséré dans la vie professionnelle ou poursuivre une formation ou un enseignement qualifiant supérieur au niveau des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels ou de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le titulaire du Bac professionnel dans une filière quelconque aura le grade universitaire de bachelier de l'enseignement professionnel, à l'instar de tout autre diplôme du baccalauréat de

l'enseignement général et technologique. Cette qualification constituera le premier diplôme universitaire du genre dans la nomenclature des diplômes académiques universitaires. Le faible engouement pour les instituts de la formation et de l'enseignement professionnels s'explique par l'absence d'accès à des filières adaptées dans l'enseignement supérieur, en tant que prolongement de l'enseignement professionnel, d'où la réflexion engagée pour le lancement d'un baccalauréat professionnel pour l'obtention d'un diplôme sanctionnant le cursus de l'enseignement professionnel, conclut la même source.

Khaled C.

Sami H.

## Pétrole

## Le Brent à plus de 64 dollars

■ Les prix du pétrole baissent hier encours d'échanges européens, lestés par un indice PMI décevant pour le secteur manufacturier en zone euro.

Par Salem K.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 64,04 dollars à Londres, en baisse de 0,37 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en novembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, s'échangeait à 57,80 dollars, 0,50 % de moins que la semaine dernière. Les indices du PMI «ne sont pas particulièrement rassurants, surtout dans un contexte où la croissance mondiale et la demande en pétrole ralentissent», a expliqué Craig Erlam, analyste. Selon un indice provisoire publié hier par le cabinet IHS Markit, la production manufacturière en zone euro a encore reculé en septembre à 45,6 points, après une baisse en août (47 points). Une valeur inférieure à 50 signale une contraction de l'activité, tandis qu'un indice supérieur à ce seuil traduit une expansion. L'activité privée de la zone euro



Ph.D.R.

s'établit à 50,4 points, son plus bas niveau en six ans, contre 51,9 en août, tandis que l'indice

du secteur des services s'établit à 52 points, contre 53,3 points le mois dernier. Tous ces chiffres

sont inférieurs aux attentes des analystes. Pourtant, des doutes quant aux promesses de relan-

ce de la production saoudienne, «combinés aux risques géopolitiques soutenus dans la région», soutenaient les cours du pétrole avant la publication des PMI, selon les analystes. En effet, le «Wall Street Journal», dans un article publié dimanche, cite des responsables saoudiens en évoquant des retards de «plusieurs mois» dans les travaux de reconstruction des sites touchés par les attaques ainsi que des «discussions d'urgence» entre Aramco, compagnie pétrolière d'Etat saoudienne, et ses fournisseurs dans le but d'accélérer les travaux. Le gouvernement saoudien avait pourtant assuré la semaine dernière que la totalité de la production saoudienne pourrait être rétablie d'ici quelques semaines. Les attaques d'il y a dix jours contre l'usine de traitement d'Abqaiq, la plus grande au monde, et le champ de pétrole de Khurais, dans l'est du pays, ont diminué de moitié la production du premier exportateur mondial de pétrole, soit 5 % de la production totale. S. K./APS

## Changes

## L'euro baisse fortement face au dollar

L'euro baissait face au dollar hier, lesté par la publication d'indices PMI pour la zone euro moins bons que prévu. Hier matin, l'euro perdait 0,60 % face au billet vert, à 1,0975 dollar. «Les PMI pour la zone euro suscitent l'inquiétude, car ils suggèrent que l'ampleur du redressement nécessaire pourrait aller plus loin que les mesures annoncées par

la Banque centrale européenne ce mois-ci», a expliqué Connor Campbell, analyste. Selon un indice provisoire publié hier par le cabinet IHS Markit, la production manufacturière en zone euro a encore reculé en septembre à 45,6 points, après une baisse en août (47 points) – une valeur inférieure à 50 signalant une contraction de l'activité, tandis qu'un

indice supérieur à ce seuil traduit une expansion. L'activité privée de la zone euro s'établit à 50,4 points, son plus bas niveau en six ans, contre 51,9 en août, tandis que l'indice du secteur des services se redresse à 52 points, contre 53,3 points le mois dernier. Tous ces chiffres sont inférieurs aux attentes des analystes. Selon Samuel Siew, analyste chez

Phillip Futures, les indices PMI publiés hier, «en conjonction avec les dernières mesures plus accommodantes de la Banque centrale européenne, devraient causer une faiblesse prolongée pour l'euro, car la monnaie fait face non seulement à la faiblesse économique, mais aussi à des crises politiques», telles qu'en Italie. Par ailleurs, la livre baissait

hier face au dollar sous l'action des incertitudes toujours présentes autour du Brexit, à la veille de la décision de la Cour suprême britannique sur la légalité de la décision controversée du Premier ministre Boris Johnson de suspendre le Parlement. La devise britannique s'échangeait à 1,2440 dollar, en baisse de 0,71 %. Amar F.

## Union européenne

## Le secteur automobile met en garde contre un Brexit sans accord

L'industrie automobile européenne a mis hier en garde contre les effets catastrophiques d'un potentiel Brexit sans accord, estimant qu'un «no deal» représenterait un «séisme» sur la fabrication de voitures en Europe. «Le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord déclencherait un séisme pour les conditions commerciales, avec des milliards d'euros de taxes risquant d'affecter le choix des consommateurs des deux côtés de la Manche», estiment l'Association européenne des constructeurs automobiles (ACEA), celle des sous-traitants (CLEPA) et 21 associations natio-

nales dans un communiqué conjoint. «Le Brexit n'est pas seulement un problème britannique, nous sommes tous concernés dans l'industrie automobile européenne, et même au-delà», a déclaré Christian Peugeot, président du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), cité dans le communiqué. Un Brexit chaotique porterait un coup «sévère» aux chaînes d'approvisionnement à flux tendus qui s'étendent au-delà des frontières internationales, ont averti les associations. «Les industries automobiles de l'UE et du Royaume-Uni ont besoin d'un commerce sans heurts et seraient

gravement pénalisées par des taxes et charges administratives pesant sur les pièces détachées et les véhicules», a estimé Bernhard Mattes, président de l'association de l'industrie automobile allemande (VDA). Il a plaidé pour que Londres et l'UE prennent «toutes les mesures nécessaires pour éviter un Brexit sans accord». «Nous quitterons l'UE le 31 octobre et notre préférence c'est de le faire avec un nouvel accord qui est dans l'intérêt de nos entreprises et de nos citoyens», a réagi un porte-parole du ministère britannique des Affaires, de l'Energie et de la Stratégie industrielle. Il a souligné

que le gouvernement britannique avait prévu 108 millions de livres sterling (122 millions d'euros) «pour promouvoir et soutenir les entreprises afin qu'elles soient prêtes pour le Brexit». Les associations de constructeurs européens évaluent à quelque 5,7 milliards d'euros le surcoût lié aux droits de douane supplémentaires encas de Brexit désordonné. «Un Brexit sans accord aurait un impact immédiat et dévastateur sur l'industrie, sapant la compétitivité et engendrant des dommages irréversibles et sévères», a commenté Mike Hawes, président de l'Association des constructeurs et des vendeurs automobiles

(SMMT) britannique. Les investissements dans l'industrie automobile britannique ont déjà subi un inquiétant coup d'arrêt au premier semestre en raison des incertitudes du Brexit. Entre janvier et juin, les nouveaux investissements annoncés ont fondu à 90 millions de livres (98,2 millions d'euros), soit une chute de 70 %. Environ 10 % des véhicules assemblés sur le continent européen sont exportés en Grande-Bretagne, selon les données du secteur. Le secteur automobile européen produit 19,1 millions de véhicules par an et emploie 13,8 millions de personnes, soit 6,1 % de la population active. O. N.

## Marché européen

## Le blé à l'équilibre

Les prix du blé étaient tout juste dans le vert, hier à la mi-journée, dans un marché qui se signalait surtout par son apathie, faute d'éléments d'information significatifs. «On est dans un faux rythme. La semaine dernière, ce sont des éléments exogènes qui ont donné

de la fermeté», soulignait Damien Vercambre, analyste au cabinet Inter-Courtage, qui évoquait notamment les soubresauts des cours du pétrole. En plus des nombreux appels d'offres lancés la semaine dernière, qui pour certains observateurs ont également

soutenu le marché, s'ajoute selon M. Vercambre la mise en retrait des Ukrainiens qui vont désormais se concentrer d'un point de vue logistique sur la vente de leur récolte de maïs, après avoir écoulé une partie de leur blé. Cet élément est susceptible d'apporter «un regain de

fermeté» aux blés russes et, par ricochet, aux blés français. Sur Euronext, la tonne de blé meunier regagnait 25 centimes d'euro sur l'échéance de décembre à 171,50 euros et 25 centimes également sur l'échéance de mars à 175,75 euros, pour près de 1 700 lots

échangés. La tonne de maïs, elle, était également proche de l'équilibre, inchangée sur l'échéance de novembre à 163,25 euros et en repli de 25 centimes d'euro sur celle de janvier à 168,25 euros, pour un peu plus de 150 lots échangés. Tahar T.

Déliégeage à El Tarf

# Baisse de 40 % de la récolte

■ Une baisse de 40 % dans la récolte de liège a été enregistrée dans la wilaya d'El Tarf au titre de l'exercice 2019 comparé à celui de l'année précédente, a-t-on appris des services locaux de la Conservation des forêts.

Par Nassima A.

Lancée en juin dernier, la campagne de déliégeage, clôturée depuis une semaine, s'est soldée par la récolte de 7 500 quintaux, à travers principalement les communes d'El Tarf, El Kala et à degré moindre celle de Dréan, a ajouté la même source, soulignant que cette baisse est due au fait que 30 % de la superficie de la suberaie a été touchée par les incendies de forêt ayant affecté l'été 2017 cette région frontalière, notamment Bouhadjar. Les mêmes services, qui ont précisé que 60 % de la récolte proviennent du liège de reproduction et le reste du liège mâle ou de mise en valeur, ont signalé que la campagne de démasclage (enlèvement de l'écorce des arbres) avait mobilisé 230 ouvriers saisonniers. La même source a également assuré que la campagne s'est déroulée dans de «bonnes condi-



tions», à travers une vingtaine de chantiers ouverts dans différentes suberaies, principalement les localités frontalières réputées pour leur liège de montagne, Souarekh (El Kala), Bougous (El

Tarf) et El Ayoune. Actuellement, les ouvriers mobilisés pour le déliégeage ont été redirigés vers l'opération de vérification du produit et son emplage qui se fait selon la catégorie du produit, composé du liège femelle, (premier choix) et du liège flambé (deuxième choix), et ce, avant l'installation, «dans les prochains jours», de la commission d'adjudication, en prévision de l'ouverture des ventes de cet important produit, a-t-on encore détaillé. Cédé entre 4 000 et 12 000 DA le quintal selon sa qualité, pour son exploitation par des unités nationales de transformation (fabrication de bouchons, de panneaux d'isolation) et pour son exportation pour le liège de premier choix, ce produit de forêt demeure «très recherché aujourd'hui pour ses critères de haute qualité de plasticité et de transformation, malgré la technologie avancée de la matière plastique», a-t-on rappelé. L'exploitation du liège se fait par rotation de 10 à 12 ans par séries (ou coupons) réglés dans les suberaies aménagées et suivant leur fertilité, a-t-on relevé, ajoutant que sa récolte et son prélèvement obéissent à certaines techniques bien définies et nécessitent une main-d'œuvre qualifiée. Le chêne-liège demeure parmi les principales essences forestières de cette région avec une suberaie couvrant plus de 74 000 hectares, soit 57% de la superficie forestière de la wilaya d'El Tarf, estimée à 165 000 hectares.

N. A./APS

Constantine

## Mise en service «en octobre» du stade de la commune de Zighoud Youcef

Le nouveau stade de la commune de Zighoud Youcef (Constantine) sera mis en service «en octobre prochain», a-t-on appris du directeur de la jeunesse et des sports. Les travaux lancés en 2013 sont actuellement en phase «des dernières retouches, de finalisation de la voie d'accès et du raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel», a indiqué à l'APS Yacine Sif, expliquant que ce projet a accusé un retard dans la réalisation, dû «au non-respect des délais impartis» par l'entreprise à laquelle ce projet a été confié. Réalisée à l'entrée de la ville de Zighoud Youcef, cette nouvelle enceinte footballistique, ayant nécessité une

enveloppe financière de 320 millions de dinars, a été mise à la disposition du club local du Widad Amal Zighoud Youcef (WAZY) pour les entraînements des joueurs de cette équipe et la réception des équipes adverses du championnat régional, a fait savoir le même responsable, assurant que ce nouveau stade abritera également les championnats de football amateur, de wilaya et d'inter-ligues ainsi que l'entraînement des clubs des Ligues 1 et 2. Doté d'une pelouse de dernière génération et d'une tribune d'une capacité de 2 000 places, ce nouveau stade comporte plusieurs salles de sport pour différentes disciplines sportives, notamment le judo, le

karaté-do, la boxe, la musculation et l'aérobic, a ajouté la même source. Le directeur de la jeunesse et des sports a également révélé qu'une opération d'extension des tribunes de 16 000 places supplémentaires est «à l'étude», soulignant que la concrétisation de ce projet permet à cette infrastructure d'abriter les rencontres de Ligue 2. De son côté, le président du WAZY, Ayache Toufik, a estimé que ce nouveau stade est «un acquis» pour cette collectivité locale et permet à son club d'évoluer «dans de meilleures conditions». Pour rappel, l'équipe du WA Zighoud Youcef a concrétisé, la saison dernière, son accession en championnat régional. **Samy Y.**

Saïda

## Distribution prochaine de plus de 2 000 logements publics locatifs

Plus de 2 000 logements de type public locatif seront prochainement «distribués au niveau de la ville de Saïda», a-t-on appris du chef de daïra, Kheïl Saïd. Ces logements seront distribués au profit des populations des quartiers Chahid Abdellah Argoub et de Boukhors, situés au chef-lieu de la wilaya, selon la même source qui explique que

les travaux d'aménagement extérieur connaissent un rythme d'avancement appréciable. En revanche, les huit brigades chargées des enquêtes, installées en mars dernier, sont sur le terrain pour enregistrer toutes les remarques et observations qui seront faites par les demandeurs de logements au niveau du chef-lieu de wilaya, a ajouté la même

source. Selon les services de la daïra de Saïda, il a été procédé, durant l'année écoulée, à la distribution de 2 224 logements publics locatifs et 1 470 autres logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans la ville. Il est prévu la distribution de 4 000 logements de type public locatif, en cours de réalisation au niveau de la daïra

de Saïda, et qui devraient être livrés fin 2020, a annoncé le chef de daïra. L'OPGI dénombre près de 24 000 logements de type public locatif dans la wilaya de Saïda, qui ont été attribués, dont plus de 6 000 unités. Le reste est en cours de réalisation, a-t-on relevé de même source.

Y. H.

Tamanrasset/ Projet d'aménagement de la RN1

## Kouraba donne des instructions pour la livraison avant la fin de l'année

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a donné, à Alger, des instructions pour la livraison, avant la fin de l'année en cours, du projet d'aménagement de la RN 1 traversant la wilaya de Tamanrasset, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a donné ces instructions lors d'une réunion de travail présidée au siège de son département et qui a regroupé des cadres du secteur, les différents intervenants, les sociétés de réalisation et de suivi ainsi que les bureaux d'études et les laboratoires de contrôle au siège du

ministère. La réunion a été consacrée à l'examen des projets du secteur des Travaux publics dans la wilaya de Tamanrasset, particulièrement le projet des travaux de réaménagement de la RN1 traversant la wilaya et son réseau routier. Lors de cette réunion, un exposé exhaustif sur l'état de la RN 1 traversant la wilaya de Tamanrasset a été présenté au ministre. Les travaux sont effectués actuellement sur 300 km à partir des frontières Nord la reliant avec la wilaya de Ghardaïa. M. Kouraba a mis l'accent, dans ce cadre, sur l'importance que revêt ce projet

pour les habitants de la région et les usagers de la route, soulignant que le gouvernement lui accorde l'intérêt nécessaire et assure un suivi permanent. «Le retard accusé dans la réalisation du projet est inacceptable», a lancé M. Kouraba, mettant l'accent sur l'impérative «accélération de la cadence des travaux et de veiller sur la qualité à même d'assurer la sécurité des routes et des usagers», fixant les délais de livraison du projet à la fin de l'année.

N. F.

## Khenchela Distribution de 300 logements LPL à Ain Touïla début 2020

PAS moins de 300 logements publics locatifs (LPL) seront distribués au début de l'année prochaine dans la commune d'Ain Touïla (wilaya de Khenchela), a indiqué le directeur du logement, Omar Ghiyat. «Les gros travaux de ce projet sont terminés et ne restent que les travaux de raccordement aux réseaux divers qui avancent actuellement à un rythme satisfaisant», a souligné le même responsable. Au cours des deux dernières années, plus de 6 000 logements ont été distribués à travers les 21 communes de la wilaya, tandis que 16 000 autres logements de diverses formules sont actuellement en chantier avec des taux divers d'avancement des travaux. Le parc logement de la wilaya de Khenchela a augmenté au cours des dix dernières années pour atteindre 96 000 unités dont 40 000 LPL, 38 000 logements ruraux, 3 000 unités AADL, 3 300 logements promotionnels aidés et 1 800 logements participatifs.

R. R.

Campagne pour la présidentielle en Tunisie

# La participation de Karoui évoquée

■ Des appels sollicitant l'autorisation au candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), Nabil Karoui, de participer aux débats télévisés lors de la campagne électorale pour le second tour de la présidentielle tunisienne, se poursuivent, alors que sa libération a été jusque-là rejetée par la justice.

Par Moncef G.

Le candidat Nabil Karoui a été emprisonné le 23 août, soit à la veille du début de la campagne électorale pour le premier tour de la présidentielle anticipée du 15 septembre, sur ordre de la Cour d'instruction pour des affaires de «blanchiment d'argent» et «évasion fiscale».

Ainsi, et après des appels répétitifs de sa formation politique pour lui permettre de mener campagne, de nouvelles sollicitations émanant ces dernières 24 heures de deux hautes instances tunisiennes souveraines réclament de garantir au candidat son droit de mener campagne au même titre que son rival, le candidat indépendant Kaies Saïed.

Il s'agit de la Haute instance indépendante pour les élections (Isie) et de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haica).

Pour le président de l'Isie, Nabil Baffou, le candidat emprisonné a pleinement le droit de s'adresser aux Tunisiens, afin de les informer de son programme et de ses visions en tant que candidat. «Nous avons un candidat en prison et nous devons lui fournir les conditions nécessaires à une campagne électorale équitable», a-t-il déclaré, vendredi, devant des médias, ajoutant que l'Isie va renouveler «sa demande à la justice pour attribuer ce droit au candidat».

Pour sa part, Adel Brinssi, membre de l'Isie, a souligné que le candidat «ouvre le droit à l'animation de la campagne électorale, car dans le cas contraire, le candidat a amplement le droit de contester les résultats du second tour pour non garantie du principe de l'équité entre les deux candidats en lice», a-t-il déclaré.

La Haute autorité indépen-



dante de la communication audiovisuelle (Haica) a envoyé, quant à elle, deux correspondances dans ce sens, dont la première à la Télévision tunisienne et la seconde au ministère de la Justice.

«La Haica avait suivi les procédures administratives et judiciaires dans sa démarche, par le biais de son avocat qui a demandé un examen urgent de ces autorisations d'interventions télévisées».

La Haica a adressé une correspondance aux autorités judiciaires pour permettre à Nabil Karoui, candidat au second tour de la présidentielle, d'accéder aux médias et de présenter son programme et sa vision sur plusieurs questions nationales», a déclaré son président, Nouri Lajmi, lors d'une conférence de presse.

Le candidat Nabil Karoui a été, pour rappel, empêché de s'adresser aux Tunisiens et d'animer la campagne électorale lors du premier tour. C'est le staff dirigeant de son parti qui s'en est chargé.

Le président du parti Qalb Tounes est arrivé lors du premier tour de la présidentielle en deuxième position après le candidat indépendant Kaies Saïed, avec «15,58%».

## «Impasse juridique» en cas de victoire de Karoui

La qualification du candidat Nabil Karoui au second tour crée, en outre, selon des médias locaux, une «impasse juridique sans précédent» en Tunisie, suscitant tant de questions sur l'avenir du candidat dans le cas où il remporte le deuxième tour de la présidentielle dont la date exacte n'est pas encore fixée.

En effet, aucun article abordant sa situation n'est prévu par la loi électorale en vigueur, laissant la voie libre à toutes les suppositions.

Pour certains constitutionnalistes, à l'image de Salim El Laghemani, professeur en droit, la résolution du cas de Nabil Karoui est à rechercher dans la Constitution. Selon lui, l'élection

du président du parti Qalb Tounes au deuxième tour «impose de fait sa libération».

«Le président de la République jouit, selon l'article 87 de la Constitution, de l'immunité durant son mandat et du report de toute condamnation à son encontre», a indiqué le professeur dans une déclaration aux médias, faisant remarquer que les poursuites judiciaires peuvent être reconduites après le fin du mandat du président.

Pour le professeur, «l'immunité présidentielle débute dès la proclamation des résultats officiels du scrutin».

De son côté, l'expert en droit, Farid Ben Hadja, avait indiqué au cours de la campagne électorale pour le premier tour, que la libération du candidat Karoui serait une évidence si ce dernier sort vainqueur de la présidentielle soit dans son premier ou deuxième tour.

«La victoire du Karoui aux élections signifie tout simplement que la peuple le soutient et à ce titre il doit être libéré, afin de satisfaire la volonté du peuple

laquelle après tout traduit le sens même de la démocratie», a-t-il plaidé, notant que la décision de la libération de Karoui sera décidée à ce moment-là par le président intérimaire, à savoir Mohamed Nacer.

L'hypothèse du report des poursuites judiciaires contre Nabil Karoui à une période ultérieure à son mandat est aussi valable, selon M. Beja. «Ce procédé est très répandu dans les pays démocratiques», a-t-il soutenu.

Pour d'autres constitutionnalistes, la libération du candidat Karoui dépend et relève des prérogatives et des compétences de la justice.

«Seul le juge d'instruction en charge de l'affaire du candidat à la présidentielle anticipée, Nabil Karoui, placé en détention, est habilité juridiquement à ordonner la libération du candidat», a indiqué lyadh Ben Achour, constitutionnaliste, dans une déclaration à l'agence tunisienne TAP.

M. G./APS

## Australie

# Craintes d'ingérence marocaine après l'annulation d'une conférence sur le Sahara occidental

Des défenseurs des droits de l'homme et des universitaires en Australie s'inquiètent d'une ingérence marocaine après l'annulation à Sydney d'un débat sur le Sahara occidental que devait animer l'activiste sahraoui Techer Ahmed Saleh le 25 septembre, évoquant «un précédent dangereux», rapporte dimanche «The Guardian».

L'université de Sydney, où devait se tenir ce débat, a annulé l'événement au motif que l'activiste avait déjà animé le 5 septembre une conférence similaire sur le Sahara occidental dans le même campus universitaire.

Selon «The Guardian», l'événement parrainé par le centre de droit international de l'université de Sydney affichait complet avant son annulation. Les orga-

nisateurs ont dû ensuite changer le lieu de la rencontre, la maintenant à la date et heure prévues dans l'université de technologie de Sydney.

Les défenseurs australiens, outrés par cette décision, affirment que l'événement a été annulé après une intervention de l'ambassade du Maroc à Sydney, qui dans une lettre à l'université, a contesté la tenue de cette conférence.

«The Guardian Australia», l'édition australienne du quotidien britannique, a confirmé que l'ambassade du Maroc a entrepris des démarches auprès de la Faculté de Droit de Sydney pour saborder la rencontre.

L'interférence du Maroc n'a pas été démentie par l'université, dont la porte-parole a confirmé

avoir reçu une lettre de l'ambassade, dans laquelle la représentation diplomatique marocaine «exprime son inquiétude quant au libellé de l'événement», publié sur le site web de l'université.

Contactée par le quotidien britannique, l'ambassade du Maroc s'est refusée à tout commentaire.

La décision a été qualifiée de grave ingérence par des universitaires et des syndicats australiens qui ont écrit à l'université pour exprimer leur préoccupation sur «un précédent dangereux», d'autant que l'influence étrangère dans les universités australiennes représente actuellement «une question extrêmement sensible», avec le parrainage d'instituts de recherches par

des gouvernements étrangers, relève «The Guardian». Kamel Fadel, le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, qui s'est exprimé au quotidien britannique, a indiqué que l'intervention de Techer Ahmed Saleh était prévue depuis plusieurs mois avant d'être annulée unilatéralement par l'université. Le représentant sahraoui a ajouté qu'en dépit des motifs invoqués par l'université, la décision de l'annulation intervenant après la lettre envoyée par l'ambassade du Maroc donne l'impression que les universités australiennes étaient susceptibles d'être influencées par l'étranger.

«Nous pensons qu'il est inapproprié d'avoir une influence étrangère sur une grande

université indépendante comme celle de Sydney», a regretté Kamel Fadel, réfutant l'explication fournie par l'université, selon laquelle, les deux événements étaient trop similaires.

«Les intervenants étaient différents, le thème était différent, l'emplacement était différent», a-t-il précisé, ajoutant que «la question du Sahara occidental est vaste et complexe, pouvant être traitée par différentes facultés à différents moments».

La conférence annulée devait traiter des aspects juridiques de la question sahraoui qui n'ont pas été abordés lors de la première conférence de Techer, axée sur la situation des droits de l'homme, a souligné le représentant sahraoui.

R. M.



Grande-Bretagne

# Le Parti travailliste va tenter de trancher sur le Brexit

■ *Miné par les divisions, le Labour, principal parti d'opposition britannique, va voter cette semaine sur sa position sur le Brexit et pourrait décider... de décider plus tard, comme le souhaite son chef Jeremy Corbyn, pourtant pressé de prendre position pour le maintien dans l'UE.*

Par Rosa C.

Le congrès du parti s'est ouvert ce week-end dans la station balnéaire de Brighton (sud de l'Angleterre) en plein déchirement autour du Brexit. Jeremy Corbyn affirme que s'il arrive au pouvoir, son gouvernement organisera un référendum proposant d'un côté une «offre crédible» d'accord de sortie de l'Union européenne, qui inclurait notamment «une nouvelle union douanière» avec l'UE et des garanties sur les droits sociaux et l'environnement, et de l'autre, le maintien. Plus de trois ans après le référendum de juin 2016, le Brexit a déjà été repoussé deux fois. L'échéance est désormais fixée au 31 octobre et le Premier ministre conservateur, Boris Johnson, veut coûte que coûte sortir de l'UE à cette date, malgré une loi qui lui impose de demander un nouveau report s'il

ne parvient pas à conclure un accord dans le mois qui vient. Chez les travaillistes, des poids lourds pressent Jeremy Corbyn de prendre position pour rester dans l'Union européenne, à l'instar de Tom Watson, numéro deux du parti. Il appelle le Labour à soutenir «sans ambiguïté» le maintien dans l'UE lors d'un référendum qu'il souhaite voir se tenir avant même des élections législatives anticipées. Signe de l'ampleur de la crise qui secoue le parti, Tom Watson a échappé de peu à une tentative de suppression de son poste de chef adjoint, initiative dont Jeremy Corbyn, chef du Labour depuis 2015, n'avait pas connaissance. «Elle n'a pas eu lieu, je suis intervenu», a déclaré dimanche Jeremy Corbyn sur la BBC. Le leader travailliste de 70 ans souhaite d'abord arriver au pouvoir, puis négocier un accord avec Bruxelles et organiser un nouveau référendum. Les délégués



PH. A. R.



## Commentaire

Détenue

Par Fouzia Mahmoudi

Si le nom de Boris Johnson est invariablement associé au Brexit, l'on oublierait presque parfois que le conservateur, aujourd'hui Premier ministre, est chargé de bien plus que de chapeauter la sortie de son pays de l'Union européenne. En effet, le Premier ministre britannique laissant de côté le Brexit veut organiser une «réponse internationale» avec les États-Unis et l'Europe pour réduire les tensions régionales au Moyen-Orient. Johnson a pris cette semaine position après l'attaque de deux installations pétrolières en Arabie saoudite. Le Chef du gouvernement britannique a accusé l'Iran d'être derrière ces actes, dans des déclarations à des journalistes qui l'accompagnent à New York, où il doit rencontrer le président iranien Hassan Rohani. «Je peux vous dire que le Royaume-Uni attribue à l'Iran avec un très haut degré de probabilité les attaques d'Aramco (le géant pétrolier saoudien qui gère le site)», a déclaré le dirigeant conservateur à bord d'un avion l'emmenant à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies, selon des propos rapportés hier par l'agence de presse britannique Press Association. «La difficulté est de savoir comment organiser une réponse internationale», a aussi dit le Premier ministre, ajoutant : «Nous allons travailler avec nos amis américains et nos amis européens pour construire une réponse qui tente de réduire les tensions dans la région du Golfe». «De toute évidence, si les Saoudiens ou les Américains nous demandent de jouer un rôle, nous envisagerons de quelle manière nous pourrions être utiles», a-t-il ajouté. Ces attaques commises le 14 septembre ont déjà été attribuées à l'Iran par les États-Unis qui ont évoqué un «acte de guerre», mais Téhéran a nié toute responsabilité et mis en garde contre une «querre totale» en cas de riposte américaine ou saoudienne. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a assuré que les États-Unis privilégiaient une «solution pacifique» avec l'Iran. Lors de sa rencontre avec le président iranien, Boris Johnson discutera «des actions de l'Iran dans la région» et de «la nécessité de libérer Nazanin mais également ceux qui selon nous sont détenus illégalement et injustement en Iran», a-t-il déclaré, en référence à l'Irano-Britannique Nazanin Zaghari-Ratcliffe. Cette employée de la fondation Thomson Reuters a été arrêtée en 2016 et condamnée à cinq ans de prison pour participation à des manifestations contre le régime en 2009, ce qu'elle nie. Sa détention a provoqué d'importantes tensions avec le Royaume-Uni. Le Premier ministre s'exprimait avant une rencontre avec le président français Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel à l'ONU. Reste à voir si Johnson arrivera à faire céder l'Iran sur ce dossier, Téhéran ne concédant pas facilement dans les affaires de ce type, surtout alors qu'il est déjà engagé dans un bras de fer titanesque avec Washington. F. M.

du parti trancheront lors d'un vote cette semaine : une motion enjoint au Labour de soutenir «énergiquement» le maintien dans l'Union européenne lors d'un second référendum, une autre, proche de la ligne Corbyn, reporte la décision à un congrès dédié. Une troisième soutient Jeremy Corbyn en soulignant la clarté de sa position et souligne que le parti doit chercher à «surmonter les divisions». Le député John McDonnell, poids lourd du parti pour lequel il est en charge des questions économiques, a qualifié ces divergences de points de vue de «débat démocratique et honnête» au sein du parti. «Ne confondez pas la démocratie avec la division. Ce à quoi nous assistons est un débat

honnête», a insisté M. McDonnell hier à la BBC. Mais la cote de confiance de Corbyn est la plus basse jamais enregistrée pour un leader de l'opposition au Royaume-Uni, selon un sondage Ipsos MORI publié en fin de semaine dernière. Trois quarts (76 %) des sondés sont mécontents de son action. Les sondages en vue d'élections générales ne sont guère plus réjouissants pour le Labour, très nettement distancé par le Parti conservateur de Boris Johnson. Une étude Opinium/Observer publiée dimanche donne même 15 points d'avance aux Tories, avec 37 % d'intentions de vote, contre 22 % pour le Labour. Et s e u l s 31 % des sondés jugent que

l'approche des travaillistes est claire, contre 58 % pour celle des conservateurs et la ligne de Boris Johnson de quitter quoi qu'il arrive l'Union européenne au 31 octobre. Les Libéraux démocrates (centristes), qui promettent de revenir purement et simplement sur le Brexit sans référendum, arriveraient en troisième position avec 17 %. Jeremy Corbyn a aussi perdu l'un des ses proches conseillers, Andrew Fishern, qui selon le «Sunday Times» démissionne car il ne croit pas aux chances du parti lors des prochaines élections. Le leader travailliste a assuré qu'Andrew Fisher restait jusqu'à la fin de l'année, «il sera là pour la campagne».

R. C.

États-Unis

## Trump et ses opposants relancent les hostilités sur son appel controversé avec l'Ukraine

Les échanges entre le président américain et l'opposition se sont durcis dimanche au sujet de sa conversation controversée avec le président ukrainien, dont Donald Trump a espéré que la publication soit possible. Le milliardaire républicain est au cœur d'une nouvelle polémique, étant accusé d'avoir encouragé son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky à enquêter sur le fils de Joe Biden, le favori démocrate pour la présidentielle américaine. Ces accusations sont issues de révélations d'un lanceur d'alerte, membre des services de renseignement américains. Hunter Biden, le deuxième fils de l'ancien sénateur, a travaillé pour

un groupe gazier ukrainien à partir de 2014, lorsque son père était vice-président de Barack Obama. Cette compagnie a été la cible d'une enquête chapeautée par un procureur ukrainien que Washington a souhaité voir limoger en raison de ses piètres résultats en matière anticorruption. Vendredi, M. Biden a exigé que Trump publie la retranscription de cet appel, tout en assurant n'avoir «jamais parlé avec (son) fils de ses activités professionnelles à l'étranger». Donald Trump a quant à lui multiplié les déclarations contradictoires au sujet de ses conversations téléphoniques, défendant son droit à les garder confidentielles, tout

en suggérant de publier son appel avec M. Zelensky. «Lorsque le président parle au dirigeant d'un autre pays, il doit pouvoir parler à ces gens, et ces gens ne veulent pas savoir qu'ils sont enregistrés», a défendu le locataire de la Maison-Blanche devant des journalistes. «On ne peut pas faire cela à un président et à d'autres pays, mais tout cela étant dit, nous avons eu une très bonne conversation, une conversation très franche, très honnête. J'espère qu'ils pourront la sortir», a-t-il ajouté. Cette affaire a suscité la gêne au sein de sa majorité.



Rencontres cinématographiques de Béjaïa

# «Touiza» de Bengana et «Babylone-Constantina» de Sémiane pour commencer

■ Deux projections filmiques mettant la lumière sur les difficultés de la vie, de la détresse humaine mais aussi des espoirs qui peuvent en surgir, ont été proposées dimanche au public de la cinémathèque de Béjaïa, dans le cadre des Rencontres cinématographiques de la ville. Il s'agit de «Touiza», de Karim Bengana, et «Babylone-Constantina» de Sid Ahmed Sémiane.

Par Abia Selles

«**T**ouiza», un court métrage du cinéaste Karim Bengana et «**Babylone Constantina**», un long métrage de Sid Ahmed Sémiane, ont été projetés dimanche soir à la cinémathèque de Béjaïa, dans le cadre des septièmes Rencontres cinématographiques de la ville. Deux projets, deux sensibilités et deux thématiques que rien ne rapproche à première vue mais qui paradoxalement se rencontrent et se complètent dans leur objectif visant à rendre compte des difficultés de la vie, de la détresse humaine mais aussi des espoirs qui peuvent en surgir. Les deux trames ont ce point commun également de se tisser sur un sujet partagé, en l'occurrence le terrorisme. Bengana en fait un élément central de son

œuvre et Sémiane une référence de second plan.

«*Touiza*» signifie en berbère solidarité. Mais dans le film, il exprime une idée contraire. Il met en scène deux personnes qui vivent ensemble mais qui ne se parlent pas. «*Quand l'entraide n'est pas là, on est dans la violence*», explique l'auteur qui en grossi les traits en faisant évoluer ses deux héroïnes, une bourgeoise post indépendance et sa domestique, dans un espace fermé, un vase clos, qui rend leur contact encore plus pénible.

L'une et l'autre ont perdu le goût de la vie. Yasmine se réfugie dans la religion et sa patronne ne tire ses semblants de joie qu'en bichonnant sa chienne comme un bébé et envers qui elle a transféré tout son intérêt et son affection. De fil en aiguille, la domestique verse dans l'activité

terroriste et finit par s'explorer sur une place publique, alors que sa patronne, par désespoir, en vient à tuer sa chienne.

Pour Sid Ahmed Sémiane, en revanche, le terrorisme s'il a produit des drames, il n'en a pas pourtant inhibé ou bridé les rêves. Malgré les attentats et la peur, les populations ont trouvé l'énergie et les ressorts adéquats à chaque épreuve pour rebondir ou continuer tout simplement à vivre. Et quoi de mieux pour le faire que de s'embarquer dans un projet musical euphorique.

Exploitant la tenue du Festival international de Djazz, organisé en 2000 à Tabarka en Tunisie, puis ramené et dupliqué à Constantine, il en profite pour filmer toutes les coulisses de l'organisation, la fièvre des artistes en répétition et leur engagement à sublimer leur art. Pour réussir



son pari, Sid Ahmed Sémiane a sorti les grands moyens et convoqué pour s'y produire des valeurs sûres et des artistes universels hors pair. Alpha Blondy, Stéphane Gaillairdo, Karim Ziad, Billy Cobhane, et tant d'autres

stars, invités du festival, ont été suivis pas à pas et sa caméra à capturé leurs meilleurs passages, leurs moments de détente et leur état d'esprit. Une prouesse.

A. S./APS

Emmy Awards:

## «Fleabag» crée la surprise, baroud d'honneur pour «Game of Thrones»

«**G**ame of Thrones» a certes réussi un baroud d'honneur aux Emmy Awards dimanche soir, décrochant le prix de la meilleure série dramatique pour son ultime saison, mais c'est la comédie britannique «*Fleabag*», noire et grinçante, qui a créé la véritable surprise de la soirée.

Sacrée meilleure comédie face à des concurrents comme «*La Fabuleuse Mme Maisel*», «*Veep*» ou «*Barry*», «*Fleabag*» a

aussi raflé la mise de la «meilleure actrice» avec sa créatrice Phoebe Waller-Bridge, également primée pour le scénario lors de cette cérémonie qui équivalait aux Oscars pour la télévision américaine.

«*C'est tout simplement merveilleux et rassurant de savoir qu'une femme dégoûtante, tordeuse et en colère puisse gagner aux Emmys*», a lancé l'artiste avec son habituelle ironie, en référence à son personnage.

Produite par la BBC et achetée par Amazon, «*Fleabag*» avait été ignorée l'an dernier par les Emmy Awards. Mais la seconde saison a suscité un vif engouement, de même que Waller-Bridge qui a déjà prévenu qu'il n'y aurait pas de saison 3. A l'issue d'une huitième et dernière saison vivement critiquée, «*Game of Thrones*» aura assuré le minimum syndical, décrochant le prix de la meilleure série dramatique et celui du meilleur

second rôle pour Peter Dinklage (Tyrion Lannister). La saga HBO, la plus titrée de l'histoire de la télévision américaine, aura tout de même pour la troisième fois réussi à récolter douze Emmy Awards en une seule édition. La série avait déjà reçu dix Emmy Awards le week-end dernier lors d'une première salve de prix remis dans des catégories créatives et techniques. «*Je ne vois rien qui puisse rivaliser dans cette catégorie. C'est un rendez-*

*vous télévisuel incontournable*», avait prédit pour l'AFP Pete Hammond, spécialiste des prix audiovisuels pour le magazine Deadline. Grosse déception en revanche pour «*Veep*», autre saga estampillée HBO qui faisait comme «*Game of Thrones*» ses adieux aux Emmy Awards après sept saisons. Elle est repartie bredouille alors qu'elle avait été proclamée «meilleure comédie» en 2015, 2016 et 2017. «*Veep*» n'avait pas pu concourir l'an dernier, la série ayant été suspendue pour laisser le temps à son actrice principale Julia Louis-Dreyfus de soigner un cancer du sein. Systématiquement récompensée pour sa performance de virago présidentielle, Louis-Dreyfus pouvait pourtant espérer rééditer l'exploit cette année, pour battre le record de récompenses pour un comédien. Les quelque 24 000 électeurs de l'Académie lui ont préféré la Britannique Phoebe Waller-Bridge. R. I.

Théâtre régional de Guelma

## Formation dans l'art du conte pour bientôt

Le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma abritera, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre prochain, une formation gratuite dans l'art du conte, a annoncé dimanche le directeur de ce théâtre, Rachid Djirrourou.

Le même responsable a affirmé, à ce propos, qu'une invitation aux amateurs de théâtre, à travers tout le pays, pour participer à cette formation a été lancée, précisant que le programme de formation est destiné à tous ceux qui souhaitent développer leurs aptitudes dans le domaine du conte et la nar-

ration, de toutes les catégories d'âge, hommes et femmes, de l'intérieur comme de l'extérieur de la wilaya. M. Djirrourou a ajouté que l'organisation de ces rencontres de formation permet de découvrir de nouveaux talents pour renforcer l'activité théâtrale et diversifier ses champs d'action, soulignant que la session du mois d'octobre prochain sera encadrée par des spécialistes du théâtre. Selon la même source, les inscriptions pour bénéficier de cette formation sont ouvertes depuis deux jours et se poursuivent

jusqu'à la fin du mois de septembre, indiquant que celles-ci sont effectuées par téléphone ou par le biais de la page officielle du théâtre sur Internet. Cette deuxième formation intervient après le succès de la première session, organisée l'année dernière à la même période, avec pour thème la comédie d'improvisation ou la comédie italienne connue sous le nom de «Commedia dell'arte», un type de comédie propre à l'Italie depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, a fait savoir la même source. L. B.

Semaine culturelle sud-coréenne à Alger

## L'art culinaire présenté en ouverture

La 5<sup>e</sup> édition de la Semaine culturelle sud-coréenne a été ouverte dimanche à Alger, avec l'organisation de plusieurs activités se rapportant à la gastronomie sud-coréenne. Le coup d'envoi de cette édition a été donné à la résidence de l'ambassadeur, sur les hauteurs de la capitale,

où une exposition des plats les plus connus en Corée du Sud a été organisée, traduisant la longue histoire de cette cuisine, connue localement sous le nom «*Hansik*», ainsi que sa diversité et richesse de par l'utilisation des légumes, des herbes de montagne et des algues marines, en

sus des poissons, des viandes, des épices et du riz qui se veut un élément essentiel dans la plupart des plats, voire même des boissons. Parmi les plats les plus représentatifs de la cuisine sud-coréenne figure le «*Kimchi*», premier plat national chez les Sud-Coréens de par son histoire qui

dépasse les mille ans ainsi que les modes de sa préparation qui diffèrent d'une région à une autre. La Semaine culturelle sud-coréenne en Algérie se poursuit jusqu'à samedi prochain, avec l'organisation de différentes activités culturelles et sportives. F. H.

### AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon  
(Centre des arts de Riad El Feth)

Jusqu'au 20 octobre :  
Exposition «*Convergence*»  
de l'artiste Mohamed Krour.  
Vernissage le aujourd'hui à  
partir de 15h.

Institut français d'Alger  
Jusqu'au 28 novembre :  
Exposition des plus beaux  
paysages du Sud capturés  
par Oussama Hamdi.



CAN-2019 cadettes de handball

## L'EN bat le Niger

LA SÉLECTION algérienne de handball (cadettes) a battu son homologue nigérienne sur le score de 30-20, dimanche lors de la 5<sup>e</sup> journée de la Coupe d'Afrique de la catégorie qui se déroule à Niamey. Il s'agit de la deuxième victoire des Algériennes dans la compétition, après celle inaugurale devant la RD Congo (28-19), contre trois

défaites face à la Tunisie (24-22), l'Angola (36-10) et l'Egypte (36-15). Grâce à ce succès, l'équipe nationale reste 5<sup>e</sup> au classement avec 4 points, mais revient à une unité de la Guinée, exempté dimanche et qu'elle devra battre lors de l'ultime journée pour lui chiper la 4<sup>e</sup> place, synonyme de qualification pour le dernier carré.

GP de Tachkent de judo

## Benamadi et Bouyacoub éliminés

LE JUDOKA algérien Abderrahmane Benamadi a été éliminé dimanche du Grand Prix de Tachkent (Ouzbékistan), après sa défaite contre le Géorgien Lasha Bekauri, au deuxième tour des moins de 90 kg. Reversé dans la Poule «D», Benamadi a été exempté du premier tour et il avait fait son entrée en lice directement au deuxième, où il s'est fait battre finalement par le Géorgien qui a réussi à inscrire un Ippon après trois minutes et dix secondes de combat. L'Algérie a engagé deux autres judokas dans cette compétition, à savoir Fethi Nourine chez les moins de 73 kg et Lyès Bouyacoub chez les moins de 100 kg. A l'instar de Benamadi, Nourine a été exempté du premier tour dans la Poule «C» de sa catégorie de poids. Il a donc fait son entrée en lice directement au deuxième, où il a difficilement dominé l'Ouzbek Obidkhon Nomonov. Ce combat a duré pas moins de neuf minutes et 37 secondes, au bout desquelles l'Algérien avait fini par inscrire un Ippon, arrachant au passage sa qualification au troisième tour, où il fut finalement éliminé par le Roumain Alexandru Raicu. Une défaite par Ippon survenue après quatre minutes et 55 secondes de combat. De son côté, le troisième et dernier judoka algérien engagé dans ce tournoi, Lyès Bouyacoub, a déclaré forfait sans même avoir pris part à la compétition. Il devait défier l'Américain L.A. Smith au premier tour de la Poule «C».

Championnat arabe des clubs de handball

## L'ES Arzew déclare forfait

LES Arzew a finalement décliné l'invitation parvenue de l'Union arabe de handball pour prendre part au Championnat arabe des clubs champions, prévu du 23 septembre au 3 octobre à Amman (Jordanie), pour des raisons financières, a-t-on appris dimanche de ce club évoluant en Excellence. «Nous avons frappé à toutes les portes dans l'espoir d'obtenir une aide financière à même de nous permettre de faire le déplacement à Amman, en vain. Du coup, nous n'avons pas d'autre choix que de décliner l'invitation», a déclaré le président de l'ESA, Amine Benmoussa. Le club relevant de la wilaya d'Oran nourrissait de grands espoirs pour faire sa deuxième apparition sur le plan international, après avoir participé en février 2018 au championnat arabe des clubs champions, déroulé à Sfax (Tunisie) en tant qu'invité également, a regretté le même responsable. La formation de la ville pétrochimique devait aussi accueillir le Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupe en mars passé, mais cette édition a été reportée à une date ultérieure, rappelle-t-on. L'absence de l'ESA du rendez-vous jordanien reflète, selon son président, la situation financière très difficile que connaît cette formation qui s'est illustrée la saison passée par des résultats probants au niveau des catégories jeunes. «Les subventions allouées par les autorités locales sont très modestes et ne nous permettent pas de prendre en

charge les 250 athlètes affiliés à notre club, toutes catégories confondues. Nous sommes en train de solliciter des entreprises implantées dans notre ville, réputée pour être une zone industrielle, mais toutes nos démarches dans ce registre se sont avérées infructueuses», a regretté Amine Benmoussa qui tire la sonnette d'alarme, craignant au passage le pire pour son équipe première lors du prochain championnat, dont le coup d'envoi sera donné dans quelques semaines. «Nous aurons à faire de longs déplacements. Et nous risquons tout simplement de ne pas parvenir à les financer, ce qui nous conduirait à déclarer forfait», a-t-il prévenu. Ce sont d'ailleurs ces mêmes problèmes financiers qui ont failli envoyer l'ESA au purgatoire la saison passée, puisque cette formation a réussi à préserver sa place parmi l'élite grâce à un meilleur goal-average seulement. «Notre club, qui a organisé jusque-là pas moins de 5 tournois internationaux, a gravi plusieurs échelons en 10 années d'existence. Il ne mérite pas un tel sort, surtout que nous sommes devenus un modèle en matière de formation. Ne serait-ce que pour cela, les autorités concernées devraient nous prêter une attention particulière», a souligné le même responsable. L'absence de l'ESA du Championnat arabe, c'est le Groupement sportif des pétroliers (GSP) qui sera le seul représentant de l'Algérie dans cette compétition à laquelle prennent part huit clubs.

Coupe arabe (16<sup>es</sup> de finale)/MCA-Dhofar (Oman)

# Le «Doyen» pour bien négocier la manche aller

■ Le MC Alger retrouve la Coupe arabe des clubs dans sa nouvelle formule pour la deuxième saison de suite, après son élimination en quarts de finale lors de la précédente édition par les Soudanais d'El-Merrikh.

Les Mouloudéens souhaitent l'emporter avec un score sécurisant



Par Mahfoud M.

À u stade 5-Juillet d'Alger, le MCA tentera donc ce soir (20h30) de partir du bon pied face à une équipe omanaise de Dhofar inconnue au bataillon mais qui vient de remporter la Supercoupe de son pays. Le «Doyen», qui souhaite mettre le paquet sur cette lucrative compétition pour aller le plus loin possible et renflouer ses caisses, espère s'imposer avec une marge sécurisante avant le match retour prévu le 30 septembre et qui précédera de quelques jours le «big» derby algérois face à l'USMA. «Cette Coupe arabe nous intéresse beaucoup, c'est un objectif. On n'a jamais remporté cette compé-

titution qu'on a disputée à plusieurs reprises. C'est un motif supplémentaire pour se donner à fond sur le terrain et pourquoi pas aller en finale», a dit le directeur général sportif du MCA, Fouad Sakhri. L'entraîneur Bernard Casoni a mis l'accent, durant les dernières séances d'entraînement, sur le volet psychologique et le travail défensif, notamment après les lacunes relevées lors de la dernière victoire en championnat face au MC Oran (3-2). Les Rouge et Vert qui sont sur une bonne lancée en championnat local avec cette seconde place qu'ils occupent, souhaitent continuer sur cette belle dynamique et tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Les joueurs sont, en tout cas, prêts à relever le défi et ne souhaitent

pas rater cette occasion pour briller. «La Coupe arabe nous intéresse au plus haut point et nous sommes décidés à aller le plus loin possible», a indiqué le latéral gauche Belkacem Brahimi qui pense qu'il faut exploiter cette opportunité de jouer à domicile et devant ses fans pour réussir un score sécurisant avant la manche retour. Seul problème, l'état du terrain qui inquiète quelque peu le coach français Bernard Casoni. Toutefois, le DG du Complexe olympique, Hadji Ali, a rassuré les Mouloudéens en affirmant que la pelouse est dans un meilleur état par rapport au dernier match disputé par les Verts face au Bénin.

M. M.

## Ligue 1 (5<sup>e</sup> journée) JSK-CRB, le choc

Le choc JS Kabylie - CR Belouizdad, prévu aujourd'hui à Tizi-Ouzou, constitue l'affiche de la 5<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football dont un match avancé, joué le 15 septembre, a vu le MC Alger battre en déplacement le MC Oran (3-2). Kabyles et Belouizdadis en décourront dans ce choc de la journée tout en ayant l'esprit à la manche retour du 2<sup>e</sup> tour des compétitions africaines interclubs, la Ligue des champions pour les premiers et la Coupe de la Confédération pour les seconds, prévue le week-end prochain. Le NC Magra, nouveau promu en Ligue 1, essaiera au stade du 8-Mai-1945 de Sétif de se racheter de la défaite enregistrée contre l'ESS. Il doit pour cela s'imposer, dans un match prévu à huis clos, contre une équipe du CS Constantine mal en point. Le CSC n'a récolté, en effet, que deux points en quatre matches

disputés et vient d'être éliminé précocement de la Coupe arabe par les Bahreïnais d'Al-Muharraq. Deux autres équipes mal classées, le Paradou AC et l'ASO Chlef, en décourront aujourd'hui à Bologhine, avec l'objectif de se relancer dans la compétition. Le Paradou, qui a terminé à la 3<sup>e</sup> place la saison dernière, est actuellement lanterne rouge avec 0 point en trois matches joués. Paradoxalement, cette formation a le vent en poupe en Coupe de la Confédération, en témoigne sa victoire (3-1) dimanche dernier face aux Tunisiens du CS Sfax. L'équipe de Chlef, avant-dernière au classement avec un seul point au compteur en trois matches joués, tentera, elle, de revenir avec un résultat positif du stade Omar-Hamadi d'Alger. A Bordj Bou Arréridj, le CABBA accueillera l'AS Ain-M'illa dans un match qui s'annonce très disputé entre deux formations qui restent sur

des nuls. Le CABBA avait accroché, en effet, le CSC chez lui (2-2) lors de la précédente journée. L'ASAM, par contre, avait été tenu en échec à domicile par la JS Saoura (0-0) en match de mise à jour de la 2<sup>e</sup> journée, disputé lundi dernier. L'US Biskra, équipe du milieu de tableau, accueillera, de son côté, l'USM Bel-Abbès et tentera de mettre à profit les déboires de la formation de la Mekerra, 14<sup>e</sup> au classement, pour s'imposer. La 5<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 sera tronquée du match USM Alger-JS Saoura qui se jouera ultérieurement.

R. S.

**Le programme:**  
**Mardi 24 septembre :**  
NCM- CSC (16h00 à huis clos)  
PAC- ASO (17h00)  
JSK- CRB (17h45)  
CABBA- ASAM (18h45)  
USB-USMBA (19h00)  
USMA- JSS (A programmer)

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Colère citoyenne à Tichy (Béjaïa)

## La RN9 coupée au trafic routier

LA RN 09 a été fermée hier à la circulation par les habitants du village Ath Melloul, commune de Tichy. Les protestataires ont fermé la route à hauteur du lieu-dit Hersous, au PK20. Ils revendiquent l'amélioration de leur cadre de vie et dénoncent l'état désastreux de la route, les chutes de tension, coupures de courant, rareté de l'eau dans les robinets ainsi que les lenteurs dans l'achèvement du projet de raccordement au réseau de gaz de ville. Les habitants ont eu recours à cette action après épuisement de toutes les plaintes auprès des autorités compétentes dans l'espoir de se faire entendre par qui de droit. Cette action a provoqué une tension entre les protestataires et les automobilistes pris au piège. Les nerfs des usagers de cette route sont à vif en raison de ce blocage et ceux observés chaque jour sur les routes de la wilaya. Le trafic

automobile était totalement paralysé sur cet important axe routier, quotidiennement traversé par des dizaines de milliers de véhicules. Il est utile de rappeler qu'avant-hier les habitants du lieu-dit «Abreuvoir», commune de Oued-Ghir, ont coupé la RN 12 avant de surseoir à leur action suite aux pourparlers engagés avec le maire qui s'est rendu sur les lieux. Les mécontents réclament la réalisation d'un réseau de voirie pour drainer les eaux pluviales et contenir les eaux usées afin de mettre fin aux inondations qu'ils subissent à chaque changement climatique. Les habitants du lieu-dit «le Palmier», à Aokas, ont eux aussi fermé la RN 09 avant-hier pour exiger le déplacement des câbles électriques attenants à leurs habitations afin d'éloigner le danger qui pèsent sur eux.

Hocine C.

Médéa

## Douze casemates pour terroristes découvertes

DOUZE casemates pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets ont été découvertes, dimanche à Médéa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-

terroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 22 septembre 2019 suite à une opération de fouille et de ratissage à Médéa, douze casemates pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets», précise la même source.

K. Y.

Marche populaire à Akbou

## Soutien aux détenus du mouvement populaire

APRÈS les marches populaire et pacifique successives organisées dans plusieurs communes, notamment à Chemini, Seddouk, Tazmalt, Aokas, El-Kseur, Amizour, au courant de cette semaine et de la semaine dernière, c'était au tour, hier, des populations d'Akbou de marcher en soutien aux détenus du mouvement populaire dont certains sont incarcérés depuis plusieurs semaines pour port de l'emblème amazigh, entre autres.

Les manifestants ont exigé, comme partout ailleurs lors des manifestations organisées à travers les quatre coins de la wilaya, la libération des détenus, exprimant leur solidarité et leur soutien envers les détenus d'opinion et les détenus politique du Hirak.

Ils ont réitéré le rejet de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain. Ils n'ont pas cessé de scander tout le long de la marche qui a eu comme point de départ la place Colonel Amirouche jusqu'au tribunal (nouvelle-ville), des slogans hostiles aux tenants du pouvoir, au personnel politique, et exigé un changement et une transition poli-

tique vers un Etat de droit démocratique, civil, social et populaire.

«Ulac smah ulac», «Ulac l'vot ulac», «Système dégage», «Libérez les otages», «Libérez les détenus», «Libérez l'Algérie», «Djazaïr hora démocratia», «la hiwar la chiarn errahla».

Devant le tribunal, la foule constituée de plusieurs centaines de personnes scandait : «Adala téléphone» et des slogans hostiles au pouvoir. D'autres slogans anti-régime ont été scandés et des banderoles arborées pour réaffirmer la détermination populaire à poursuivre le mouvement et la mobilisation : «Anedou anedou alema yeghli udavu», «Ya h'na ya n'touma».

Les manifestants ont arboré l'emblème national et celui amazigh, reprenant l'ensemble des slogans et revendications du mouvement populaire observés chaque vendred.

Un sit-in de soutien aux détenus devait avoir lieu vers 17h à la placette Saïd-Mekbel au chef-lieu, selon des appels lancés la veille.

H. Cherfa

## Quand il va pleuvoir chez nous



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Mesures au profit du Sud et des Hauts-Plateaux

## Les principaux syndicats de la santé plaident pour la mise en pratique des décisions

■ Suite à l'annonce des mesures prises par le gouvernement au profit des médecins exerçant dans le Sud du pays et les Hauts-Plateaux, les principaux syndicats relevant du secteur de la Santé «se sont dit satisfaits, mais ont plaidé pour leur application effective sur le terrain dans les plus brefs délais».

Par Thinhinene Khouchi

«Le gouvernement s'est finalement rendu compte du vide existant en matière de spécialistes de la santé dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux», commentera le président du Conseil national de l'Ordre des médecins algériens, Mohamed Berkani Bekkat, ajoutant que «pour peu qu'elles ne soient pas des effets d'annonce, ce sont des décisions très positives et nous les avons revendiquées depuis longtemps». Tout en considérant que les mesures annoncées traduisent «une volonté politique» des autorités, ce dernier s'est notamment félicité de la revalorisation du salaire des praticiens, de la levée du gel sur les projets relevant du secteur de la Santé et des dispositions inhérentes au service civil. Cela étant, il a suggéré, s'agissant de la revalorisation du salaire, d'y apporter «plus de visibilité et de clarté», dans la mesure où, s'est-il interrogé, «il s'agit de savoir si cette mesure concerne le salaire de base ou bien les indemnités, lequel cas elle serait moins intéressante». Tout en relevant également «l'importance» des incitations au profit du secteur privé, D' Bekkat a déploré, néanmoins, que «les partenaires sociaux n'aient pas été associés aux décisions prises», plaidant pour la nécessité d'en informer les professionnels de la

santé». «Cela étant, l'essentiel est que ces mesures aient été prises car la santé devrait toujours être au centre des préoccupations du gouvernement. Elle a un coût certes, mais également un prix», a conclu D' Bekkat. De son côté, le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSP), Mohamed Yousfi, a déclaré qu'«il était temps de prendre ces mesures, tant mieux. Cela nous conforte sur l'existence d'une volonté politique», rappelant «avoir soumis toutes ces propositions depuis très longtemps à tous les niveaux de responsabilité et à maintes reprises». Pour le représentant de ce corps de praticiens, premiers concernés par le service civil, il s'agit, à présent, de «mettre en pratique ces décisions», estimant que l'application de ce régime a été jusque-là «anticonstitutionnelle», défendant l'idée d'une «couverture spécialisée pour toute l'Algérie». «Il faut savoir que le coût du service civil est plus élevé que celui des mesures incitatives annoncées par le gouvernement», a assuré le président du syndicat, considérant qu'en plus du salaire, les pouvoirs publics sont appelés à prévoir d'autres mesures à même de «consolider» celles préconisées samedi, citant, entre autres, l'accès aux billets d'avion ainsi que des dispositions sur le plan social. En

outre, l'intervenant suggère la nécessité d'alléger la charge du praticien exerçant dans le Sud ou les Hauts-Plateaux, à travers la mise en place d'un «pool» de médecins dans la même spécialité. Abordant la décision relative à la levée du gel des projets relevant du secteur, D' Yousfi a tenu à reconnaître que «beaucoup de choses ont été réalisées ces dernières années s'agissant de la dotation de plusieurs régions du pays de plateaux techniques importants». En revanche, «c'est l'investissement en matière de ressources humaines qui n'a pas suivi», a-t-il regretté à ce propos. Il a, par ailleurs, tenu à rappeler les revendications n'ayant toujours pas été satisfaites, citant notamment «la mise en conformité de la prime d'intéressement, parallèlement à l'évolution du grade du praticien» ainsi que l'amendement de certaines clauses du statut particulier des spécialistes, estimant que ce texte réglementaire est «le plus pénalisant de la Fonction publique». «Si toutes les mesures incitatives seront effectives, les médecins qui envisagent de s'installer dans le secteur privé ou d'exercer à l'étranger y réfléchiront désormais à deux fois avant de se décider», a conclu le président du SNPSP, conviant le gouvernement à libérer le reste des dossiers à prendre en charge.

T. K.